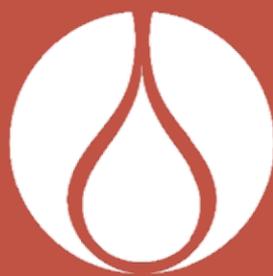


DOSSIER DE PRÉSENTATION DE NOTRE PROJET

Projet de développement basé sur les droits des femmes et des enfants dans le Nord du Tamil Nadu



TERRE
DES
HOMMES
FRANCE

Association Locale du Haut-Rhin
POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

SOMMAIRE



NOTE DESCRIPTIVE	3-4
CONTEXTE	5-10
INTRODUCTION DU PROJET	11-14
PORTEUR DU PROJET	15-18
NOTRE PARTENAIRE POPE	19-22
NOTRE PROJET	23-32
RESULTATS ATTENDUS	33-39
SUIVIS ET EVALUATIONS	40-41
BUDGET POUR 1 AN	42-44

NOTE DESCRIPTIVE DE NOTRE PROJET

PÉRIODE DU PROJET	JUILLET 2023- JUIN 2026
ZONE	INDE - NORD DU TAMIL NADU
PORTEUR DU PROJET	Terre des Hommes France Association Locale du Haut-Rhin (TDHF AL68)
PARTENAIRE	POPE
OBJECTIF GÉNÉRAL	Promouvoir la protection des droits fondamentaux des femmes et des enfants dalits et tribaux. Et favoriser l'autonomie et l'émancipation des femmes par le développement de formations et d'activités professionnelles
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Egalité des sexes (ODD 5) <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les violences faites aux femmes • Aide à l'accès aux activités génératrices de revenus 2. Lutte contre les changements climatiques (ODD13) 3. Paix, justice et institutions efficaces (ODD16)
BÉNÉFICIAIRES	<p>Le projet aura lieu dans 10 villages Dalits et 15 villages tribaux</p> <p>Les bénéficiaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enfants • Adolescentes • Femmes • Avocats
ÉVALUATION	L'évaluation du projet se fait par le président directeur de POPE (Mr RL Rosario, avocat dalit, fondateur de POPE), le Dr Thasaian (consultant chez POPE). Une mission d'évaluation par an par A.S.I.A / TDHF AL 68 / LE SOUFFLE DU SUD en alternance
CONTACTS CHEZ TDHFAL68	<p>Agnès Muller - Responsable du projet</p> <p>Alexia Franzi - Chargée de la gestion du projet alexia.franzi@tdhf68.org / 06.67.76.70.07</p>
COÛT TOTAL DU PROJET	90 761 €
SUBVENTION SOLLICITÉES	<p>Association ASIA (7500€ sur 3 ans soit 2500€ par an)</p> <p>Association Souffle du Sud (7500€ sur 3 ans soit 2500€ par an)</p>

CONTEXTE



L'INDE :

L'Inde est le deuxième pays le plus peuplé et le septième pays le plus grand du monde. Le littoral indien s'étend sur plus de sept mille kilomètres. Le pays a des frontières communes avec le Pakistan à l'ouest, la Chine, le Népal, et le Bhoutan au nord et au nord-est, le Bangladesh et la Birmanie à l'est. Sur l'océan Indien, l'Inde est à proximité des Maldives au sud-ouest, du Sri Lanka et de l'Indonésie au sud-est.



L'ÉTAT INDIEN DU TAMIL NADU

Le Tamil Nadu est un État de l'Inde du Sud. Il compte environ 72 millions d'habitants pour un peu plus de 130 000 kilomètres carrés. La densité moyenne est forte, mais la croissance démographique est inférieure à la moyenne indienne. Le Tamil Nadu est plus riche et plus urbanisé que la moyenne nationale. La capitale de l'État est Chennai (autrefois appelée Madras). Le Tamil Nadu a été créé selon des critères linguistiques en 1956 : il correspond à peu près aux régions d'Inde où l'on parle tamoul. D'abord appelé État de Madras, il a pris son nom actuel, qui signifie « pays des Tamouls », en 1960.

LES PROBLEMATIQUES DU PAYS :

LE SYSTEME DE CASTE EN INDE

Les castes sont des divisions des sociétés du sous-continent indien en groupes héréditaires et hiérarchisés. Selon l'anthropologue Louis Dumont, les caractéristiques d'une caste sont ainsi l'endogamie (l'interdiction du mariage en dehors de la caste) et la spécialisation professionnelle. L'article 15 de la Constitution de l'Inde interdit les discriminations fondées sur les castes mais celles-ci continuent de jouer un rôle majeur dans la société contemporaine. Les notions du pur et impur sont à la base d'une stricte hiérarchie des castes : la place occupée par une caste dépend du degré de pureté de son occupation professionnelle. Certains événements, comme les décès ou les naissances, ou certaines activités, comme le travail de la peau, sont considérés comme particulièrement impurs. Ainsi, la caste chargée d'évacuer et d'équarrir les bêtes mortes est considérée comme très impure, à tel point qu'un hindou d'une caste supérieure ne pourrait toucher ou boire la même eau qu'un de ses membres : c'est l'origine de l'intouchabilité. La société est donc structurée autour d'une stricte hiérarchie avec, au sommet, les Brahmanes, prêtres et érudits, et, tout en bas de l'échelle, les Intouchables (dalits), chargés des tâches les plus impures.

La Constitution de l'Inde est adoptée en 1950. Sa rédaction est présidée par le leader intouchable Ambedkar et le texte consacre plusieurs passages à la question des castes. L'article 17 abolit formellement l'intouchabilité : « L'Intouchabilité est abolie et sa pratique dans toutes ses formes est interdite. L'application de toute incapacité trouvant sa source dans l'Intouchabilité sera un délit punissable selon la loi. »

L'article 15 interdit les discriminations sur la base des castes : « (1) L'État ne fera aucune discrimination à l'encontre d'un citoyen sur la base de la religion, de la race, de la caste, du sexe, du lieu de naissance ou d'aucune de ces raisons

(2) Aucun citoyen ne sera, sur la base de la religion, de la race, de la caste, du sexe, du lieu de naissance ou d'aucune de ces raisons, sujet à une incapacité, responsabilité, restriction ou condition par rapport à :

(a) l'accès aux magasins, restaurants publics, hôtels et lieux de divertissement public; ou

(b) l'usage des puits, réservoirs, ghats, routes et lieux publics entièrement ou partiellement entretenus par les fonds de l'État ou dédiés à l'usage du grand public. »

Enfin, dans son titre XVI, la Constitution maintient et précise le principe de quotas pour les Dalits mis en place pendant la colonisation. Les réservations sont un système de quotas de sièges, postes et places réservés pour certaines catégories de la population indienne. Elles s'appliquent principalement dans les assemblées élues, la fonction publique et les universités.

Le système des castes

L'ordre socio-religieux hindou comprend quelques 3000 castes et 25000 sous-castes se rattachant aux quatre catégories appelées varnas (couleurs), hiérarchisées selon leur degré de pureté supposée. Cette structuration du monde découle des «Lois de Manu», un des textes fondateurs de l'hindouisme, établissant que l'Être suprême créa les hommes à partir de son propre corps.

Les kshatriyas

Ils sont le «bras» qui saisit l'arme, symbole de la classe des guerriers, mais aussi des princes. L'un des plus célèbres groupes kshatriyas est celui des Rajputs du Rajasthan.

Les Shudras

Ils sont le «pied», celui des serviteurs subordonnés aux varnas supérieures. Ce groupe appelé aujourd'hui «other backward classes» (autres classes arriérées), n'a cessé de monter en puissance à l'époque contemporaine, bénéficiant notamment de la réforme agraire des années 1960, qui a permis à nombre de ses membres de devenir petits propriétaires fonciers.

Les brahmanes

Ils sont la «bouche» d'où sort la parole, métaphore désignant le prêtre gardien des temples et quintessence de la pureté. Les brahmanes dominaient traditionnellement l'ordre socio-religieux hindou, mais la démocratisation politique et sociale de l'Inde contemporaine a déclassé une fraction de cette ancienne élite.

Les vashiyas

Ils sont la «cuisse» qui s'active, c'est-à-dire la classe chargée de l'agriculture, de l'élevage et du commerce.





◀ Les tribus ▶

Elles correspondent aux communautés aborigènes montagnardes, appelées également adivasis.

Dalits ou Intouchables ▶

Relégués dans la non-existence, ils ne sont même pas mentionnés dans les lois de Manu. D'où l'appellation « hors caste » qui leur a longtemps été dévolue, et qui cède depuis peu devant celle de « dalit » (opprimés), que revendiquent les mouvements militants contemporains.



LES DALITS

Dalit: Homme "opprimé, rejeté", nom par lequel se désignent aujourd'hui la plupart des intouchables qui rejettent ce dernier terme. Ensemble des populations qui sont hors du système des castes, qu'ils soient hindous ou d'une autre religion .

Les principales règles qui découlent du système

L'habitat séparé : dans les villages indiens, il existe des quartiers réservés aux différentes castes, celui des intouchables étant situé à l'écart.

L'endogamie : le mariage avec une personne de sa propre caste est une obligation.

Les règles du commensalisme (partage de la nourriture et des repas) sont nombreuses et complexes car l'aliment est un des éléments qui risque le plus d'être pollué.

Les évolutions des lois

La loi de 1989 sur la Prévention des atrocités contre les Scheduled Castes (castes répertoriées) et Scheduled Tribes (tribus répertoriées) a fait clairement état des actes de violence et de discrimination voire d'exclusion sociale et politique envers les Dalits.

Malgré cela, les progrès sont lents et difficiles à réaliser car, si les conditions légales sont en place, elles ne suffisent pas pour faire changer une réalité vieille de plus de 3000 ans.

Les difficultés

Le problème principal est le manque d'accessibilité à l'éducation. L'analphabétisme est très élevé, il est donc très difficile de faire prendre conscience aux Dalits de leurs droits concernant les terres, l'accès aux lieux publics ou religieux, la possibilité d'avoir recours à la justice en cas de violence ou d'abus de la part des non Dalits. Le manque d'éducation et des années d'oppression maintiennent les Dalits dans un processus proche de l'esclavage.

De plus, les Dalits sont fréquemment asservis par le poids de dettes transmises de génération en génération, à des taux suffisamment lourds pour qu'on ne rembourse toujours que les intérêts, jamais la dette elle-même. La situation des femmes est également très difficile, voire même encore plus difficile que celle des hommes. Elles sont par ailleurs tributaires de leurs époux et n'ont quasiment aucun accès à l'éducation.

Sur le plan politique, les Dalits ont droit à des sièges dans les circonscriptions électorales. Cette possibilité a permis à certains d'être élus maire de leur village, mais au prix d'intimidations, menaces, tentatives de corruption, voire de violences.

Les discriminations sont multiples : interdiction d'accéder au temple, interdiction de circuler dans certaines zones. Même l'accès à la consommation du thé dans les échoppes de village fait l'objet de restrictions.

Ces discriminations conduisent même régulièrement à des violences physiques envers les biens et les personnes.



LES TRIBAUX :

Les adivasis, populations tribales de l'Inde, représentent aujourd'hui environ 8 % de la population indienne.

Il y a environ 570 communautés reconnues officiellement par le gouvernement indien comme des Tribus et du coup de bénéficier des avantages liés à la discrimination positive.

Ces populations sont souvent laissées pour compte ; étant le plus souvent illettrées et ne connaissant pas leurs droits, elles n'ont aucun moyen de les défendre.

Les Tribus vivent en général dans des régions forestières et montagneuses, elles pratiquent la cueillette et la chasse; progressivement certaines ont évolué vers l'agriculture en pratiquant de la culture sur brûlis.

Chaque tribu a sa propre religion, de type animiste. Chacune a également une langue spécifique. Les adivasis qui vivent dans les régions reculées ont conservé leurs coutumes et donc leur identité.

Dans les années 60 et 70, nombre de personnes des tribus sont devenues travailleurs journaliers ou coolies sans terre. Ce contact avec les populations non tribales a introduit l'alcool puis le crédit et l'usure. Le fait d'échanger sa récolte contre de l'argent se fait en général en défaveur du paysan et accroît sa dépendance envers des agents économiques.

Les politiques gouvernementales en matière d'exploitation des réserves forestières ont aussi affecté les populations tribales en raison du remplacement d'essences variées, qui permettaient aux tribus de trouver leur subsistance, par des mono plantations.

Le problème de l'éducation est enfin crucial : dans les tribus, la plupart du temps, la priorité n'est pas donnée à l'école et le taux d'analphabétisme est particulièrement élevé d'autant plus que les gouvernements locaux font peu de réels efforts pour favoriser l'éducation de ces populations qui demeurent ainsi une main d'œuvre à bas prix.



Conclusion

Dalits, Tribus, même combat ?

- Oui lorsqu'il s'agit de combattre l'analphabétisme ou l'illettrisme, la malnutrition, la pauvreté, la maladie, le manque de travail...
- Non en ce qui concerne leur situation sociale. Les tribus ne se sont pas intégrées au système des castes, elles sont à part sans sentiment d'infériorité. Au contraire, les dalits ont été intégrés dans le système mais pour en devenir la classe inférieure, celle qui exécute les basses tâches et est donc rejetée et exclue.

En ce sens leur combat est le même et l'action et l'engagement de ceux qui travaillent pour leur développement sont en tous points semblables : mettre ces personnes debout, responsables de leur avenir, ayant leur place dans la société et fières de leur identité.

LA PLAGE DE LA FEMME

L'Inde, le pays où les filles ont disparu

Plus grande démocratie du monde, l'Inde est aussi l'un des pays où il fait le moins bon être une femme. Éliminées au berceau, maltraitées, harcelées, violées ou mises au ban de la société, les femmes indiennes ont un sort peu enviable. D'après un rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement en 2010, il manquerait 43 millions de femmes en Inde en raison des avortements sélectifs. Ce déséquilibre ne va pas sans conséquences, à commencer par la perturbation du marché du mariage et l'oppression des femmes.

La condition des femmes en Inde a énormément fluctué au gré de l'histoire multi-millénaire de ce pays. D'une relative égalité avec les hommes aux temps anciens à l'émergence, réforme après réforme, des droits des femmes, en passant par les heures sombres de l'Empire Moghol, l'histoire de la Femme indienne a connu de multiples bouleversements.

Pour autant, la condition des femmes indiennes reste considérée comme l'une des plus difficiles du monde. Depuis les milliers de « dowry deaths » (femmes tuées parce que leur dot est insuffisante pour un mariage) jusqu'aux infanticides de filles en passant par le mariage des fillettes, la condition des femmes en Inde reste profondément marquée par une discrimination de genre, ancrée dans des traditions.

Quatrième de la liste en 2011, l'Inde a pris à la fin de juin 2018 la tête du nouveau classement des endroits de la planète où les femmes courent le plus de risques.



JUSTIFICATION DE LA RÉALISATION DU PROJET

Les femmes et les enfants des communautés Dalits (ex-intouchables) et tribales sont particulièrement discriminés. Ils peinent à vivre dignement, à accéder aux possibilités gouvernementales et sont exclus des processus de développement.

Victimes d'injustices, de discriminations, et de violations de leurs droits fondamentaux, par ignorance, ou par tradition, ils ont besoin d'être sensibilisés, formés, mis en confiance, pour prendre leur place dans la société.

INTRODUCTION DU PROJET



OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

L'objectif général du projet est de promouvoir la protection des droits fondamentaux des femmes et des enfants dalits et tribaux. Et favoriser l'autonomie et l'émancipation des femmes par le développement de formations et d'activités professionnelles.

Le but est en effet d'accroître l'autonomie des femmes et des enfants dalits et tribaux (communautés hors castes), en les aidant à se développer à travers les objectifs de développement durable (ODD). Le projet vise à les aider à trouver leur place dans la société et à vivre dignement, en prenant part au processus de développement global. Ils pourront ainsi faire entendre leur voix et se faire respecter, dans une société très largement patriarcale.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Egalité des sexes (ODD 5) :

Lutte contre les violences faites aux femmes
Aide à l'accès aux activités génératrices de revenus

2. Lutte contre les changements climatiques (ODD 13) :

- Sensibilisation des enfants à l'environnement
- Education à la citoyenneté
- Plantation d'arbres

3. Paix, justice et institutions efficaces (ODD 16) :

- Formation des avocats et augmentation de leurs capacités
- Accès des femmes aux recours juridiques
- Diffusion de brochures pédagogiques concernant le droit des femmes





NOTRE PARTENARIAT AVEC POPE DEPUIS 2014

TDHF AL 68 travaille avec l'ONG POPE depuis 2014 sur la problématique du droit des femmes en Inde, en co-financement avec les associations A.SI.A et LE SOUFFLE DU SUD, associations partenaires de POPE depuis de nombreuses années.

Après une année d'évaluation des besoins sur le terrain et de sensibilisation des femmes, nous avons initié une première phase de 3 ans en vue de l'émancipation des femmes dalits (ex intouchables) et tribales par l'accès aux droits fondamentaux en Inde du Sud.

Cette phase a permis de former des femmes leaders, chargées de transmettre les informations dans leurs villages sur les programmes du gouvernement en faveur des femmes, et sur les droits sexuels et reproductifs des femmes en général.

En 2018/2019, soutenus par la région Grand Est, nous avons axé le projet sur la formation des femmes dirigeantes d'ONG aux droits des femmes, pour un effet multiplicateur dans plusieurs districts dans le Nord du Tamil Nadu.

L'année s'est terminée par une conférence de plaidoyer à Pondichéry avec revue de presse pour faire pression sur les décisions gouvernementales.

En juillet 2019, nous avons démarré une nouvelle phase de 3 ans, avec un volet de sensibilisation des jeunes filles aux droits sexuels et reproductifs, la formation d'avocats dalits et tribaux à la jurisprudence en matière de défense des droits des femmes. Nous y avons inclus un volet de formation à l'agriculture biologique, afin de permettre aux femmes d'exploiter leurs terres agricoles, pour en tirer une source de revenus pérenne.

Le projet a bien sûr été perturbé par la pandémie liée au covid 19. Certaines activités se sont ainsi transformées en sensibilisation à la prévention et au traitement de la maladie.

A l'issue de ce projet, à la suite de la visite d'évaluation de Madame Agnès Muller, membre du CA de TDH et membre du groupe Inde, les femmes concernées par le projet ont demandé d'axer la nouvelle phase du projet vers la possibilité d'activités génératrices de revenus. La pandémie ayant entraîné des difficultés financières accrues, elles nous ont fait part de leur besoin de formations professionnelles (saisie informatique, couture, accès aux semences biologiques...) pour pouvoir trouver du travail ou démarrer une activité professionnelle.

Il est également primordial de continuer à équiper les avocats chargés de défendre les droits des femmes par la formation continue ainsi que l'achat de livres de droits, centralisés dans une bibliothèque accessible aux avocats concernés par le projet.

Par ailleurs, le volet de sensibilisation des jeunes filles et femmes en âge de procréer à leurs droits sexuels et reproductifs, est plus que jamais nécessaire dans une Inde en pleine mutation. De même, il s'agit d'équiper les femmes dirigeantes d'ONG aux droits fondamentaux et à l'évaluation sur le terrain des besoins et difficultés spécifiques des femmes pauvres des sous castes.

TÉMOIGNAGES DE FEMMES DE NOS PROJETS ANTERIEURS

Je suis Jayanthi, épouse de Jayavel, âgée de 33 ans, du village d'Olaipadi. Mon mari est décédé il y a 5 ans. J'ai une fille qui étudie maintenant en licence de littérature anglaise, en première année et mon fils étudie la 11e norme (lycée). Je suis très reconnaissante à POPE qui m'a donné confiance en moi et qui me rend capable de vivre dans ce monde. Je suis une femme très pauvre qui travaille quotidiennement pour entretenir ma famille. P.O.P.E m'aide à apprendre de nombreuses lois favorables aux femmes et aux enfants. Je me suis sentie abandonnée à la mort de mon mari. J'ai 6 frères et sœurs mais personne ne m'aide. J'ai décidé d'organiser le mariage de ma fille car j'avais peur de la garder avec moi. Grâce aux formations que j'ai suivies à POPE, nous pouvons comprendre l'importance de l'éducation des filles, les droits éducatifs des enfants et également les lois sur le mariage des enfants. J'ai acquis plus de connaissances sur mes droits et privilèges. J'ai renoncé à ma décision d'organiser le mariage de ma fille et j'ai décidé de lui permettre de faire ses études, mais je me bats beaucoup pour soutenir les études de mes enfants. En tant que femme, la nourriture et la vie de tous les jours sont très difficiles. Merci à POPE et à son directeur pour les programmes de formation qui me font vivre une vie en toute confiance. Je demande à POPE de m'aider à soutenir les études de ma fille.



Mon nom est Muniammal, épouse de Ravi âgée de 30 ans du village de Kolathur. Je suis une très pauvre femme Dalit. Mon mari est un travailleur journalier et addict à l'alcool. Il s'en fichait de moi et de mes enfants et s'en prenait à nous. J'ai décidé de me suicider avec mes enfants. Mais heureusement, j'ai eu la chance d'assister à une formation de POPE. J'ai été tellement impressionnée par le discours du directeur de POPE qui m'a donné confiance en moi. J'ai commencé à assister à presque toutes les formations organisées par POPE. J'ai pu prendre conscience de mes droits et de ma dignité. Je commence à les partager avec mon mari. J'apprends différentes lois relatives aux droits des femmes en particulier la loi sur la violence domestique et je commence à stimuler d'autres femmes à venir assister au programme de formation POPE. J'ai pu changer les habitudes de mon mari et il a arrêté l'alcool. Je peux améliorer mes qualités de



Je suis Mme Govindammal, femme de Ravi, 35 ans, originaire du village de Konalur. Je suis très reconnaissante à POPE d'avoir des programmes de formation pour les femmes dalits soutenus par TDH AL 68. J'étais très timide mais je veux faire quelque chose d'utile pour les autres, faire prendre conscience des problèmes sociaux et comprendre mes propres droits et privilèges. Je commence peu à peu à parler et j'ai eu l'occasion de me former aux plantes médicinales ayurvédiques au centre de POPE, ce qui me rend très confiante dans ma vie. J'ai donc appris la phytothérapie et la pratique dans mon propre village. Merci à POPE et TDH AL 68.



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

TERRE DES HOMMES
FRANCE ASSOCIATION
LOCALE
DU HAUT-RHIN
(TDHF AL68)



PORTEUR DE PROJET

Nous nous investissons en France et particulièrement en Alsace dans le Haut-Rhin, dans la sensibilisation et l'éducation à la solidarité internationale, la collecte ainsi que la vente de textiles. Ici, nous récoltons également des fonds à travers nos manifestations et la recherche de nouveaux partenaires afin de soutenir l'ensemble de nos actions ici et là-bas.

TdHF-AL68 s'appuie pour cela sur ses équipes de bénévoles, sympathisants et salariés, rouages essentiels pour le fonctionnement de notre association.



96

Bénévoles et sympathisants

3

Salariés au siège et sur le terrain



12085

Heures de travail bénévole



123871€

Valorisation du travail bénévole



NOTRE VISION

Terre des Hommes France AL68 considère que toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants ont le droit de vivre dignement. Notre vision d'un développement durable, socialement et économiquement juste implique le respect des droits humains fondamentaux, notamment les Droits Économiques, Sociaux, Culturels et Environnementaux.

NOTRE MISSION

TDHF-AL68 agit auprès des pays en développement pour la promotion, la défense et la mise en oeuvre des droits humains fondamentaux des populations défavorisées et contribue à la construction d'une société civile et démocratique.

Nous nous investissons ici, en Alsace, dans la sensibilisation et l'éducation aux droits, luttons contre l'exclusion via la collecte, la vente, les dons de textiles, linges, chaussures et accessoires.

NOS CONVICTIONS

L'autonomisation des acteurs locaux reste une des priorités de TDHF-AL68. Ainsi, nous nous appuyons sur un réseau d'associations partenaires agissant auprès de celles et ceux qui subissent des injustices. Ensemble, elles accompagnent les populations. Renforcées, ces populations deviennent, à leur tour, des acteurs locaux autonomes capables de défendre et faire appliquer leurs droits.

NOS VALEURS

SOLIDARITÉ DIGNITÉ JUSTICE SOCIALE LAÏCITÉ





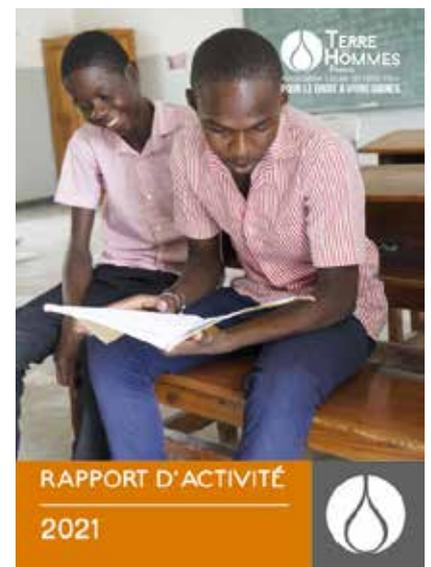
NOS PUBLICATIONS

**SUIVEZ
TERRE DES HOMMES FRANCE
ASSOCIATION LOCALE
DU HAUT-RHIN**

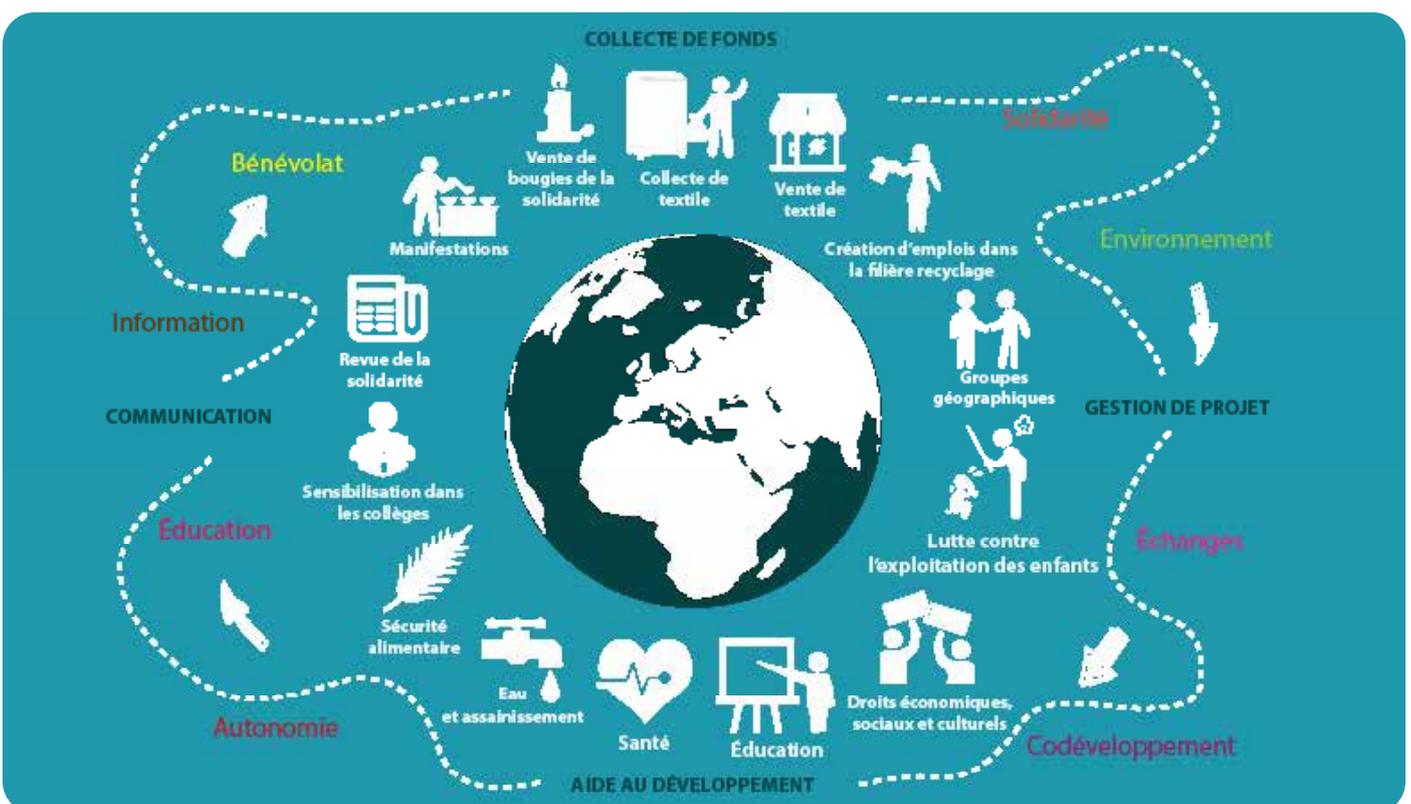
 www.tdhf68.org
 [terredeshommesfranceal68](https://www.facebook.com/terredeshommesfranceal68)
 [terredeshommesfral68](https://www.instagram.com/terredeshommesfral68)



 03 89 62 10 92
 06 67 76 70 07
 contact@tdhf68.org
 18 rue de la République
68500 Guebwiller



NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS



NOS ACTIONS LA-BAS

NOS PAYS D'INTERVENTIONS



NOS ACTIONS

CARAÏBES

Haïti - Soutien au Foyer Maurice Sixto, à Port-au-Prince, qui accueille les enfants placés en situation de grande vulnérabilité



AFRIQUE

Madagascar - Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'ONG Vozama

Burkina Faso - Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'association Seloghin Développement

Togo - Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'association Cité de la Lumière

Sénégal - Lutte contre l'exode rural par le développement d'une économie locale axée sur le maraîchage et l'élevage en partenariat avec l'association des Agro - Eleveurs Ruraux de Sokone



ASIE

Inde - Amélioration des conditions de vie des populations tribales dans l'État du Maharashtra et Chhattisgarh avec TDH Allemagne

Inde - Émancipation des femmes tribales et dalits par l'accès aux droits dans le Tamil Nadu en partenariat avec l'ONG POPE

Bangladesh - Formation professionnelle des jeunes les plus démunis avec l'ONG SOLINFO

Philippines - Lutte contre le trafic d'enfants et pour la défense des droits des plus jeunes dans les bidonvilles de Manille et sa banlieue, en partenariat avec KPML

Népal - Réhabilitation du village de Sindhukot suite au séisme de 2015



NOTRE PARTENAIRE
POPE



POPE :

P.O.P.E (People Organisation for Planning and Education) est une association à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle, créée en 1987 dans le district de Tiruvannamalai dans l'état du Tamil Nadu en Inde.

POPE STATUT LÉGAL :

POPE a été reconnu par le gouvernement du Tamil Nadu conformément à la loi de 1975 sur l'enregistrement des Sociétés du Tamil Nadu (Article 27) et a obtenu en 1997 l'autorisation de recevoir des fonds de l'étranger conformément au Foreign Contribution (Regulation) Act de 2010 (FCRA) ainsi que l'exemption du paiement de l'impôt sur les revenus.

Le renouvellement du certificat FCRA a été reconduit pour 5 ans le 01-04-2022 (Registration N° 076030178). Toutes les ONG bénéficiant de cette autorisation ont l'obligation de fournir annuellement la liste des sommes reçues de l'étranger et l'utilisation qui en a été faite au ministère de l'intérieur indien.

LA VISION DE POPE :

Créer une société égalitaire où règne la justice sociale, l'harmonie et la paix dans laquelle les plus vulnérables, les sans-voix et les populations opprimées puissent vivre dans la dignité et puisse faire reconnaître et valoir leurs droits, ceci grâce à l'action sociale et au moyen d'activités de développement des communautés.

P.O.P.E recherche la participation active des bénéficiaires de ses projets, pour aboutir à un véritable changement social. Les objectifs recherchés nécessitent aussi des changements de l'individu lui-même, particulièrement dans ses valeurs et son comportement (lutte contre le complexe d'infériorité des Dalits).

LA GOUVERNANCE DE POPE:

Le fondateur et Président de POPE est M.R.L. Rosario, porteur légal des projets.

Il est avocat, lui-même issu de la communauté Dalit, avocat des droits de l'homme, travaillant pour l'autonomisation des communautés défavorisées, Dalits et tribales depuis plus de 35 ans.

POPE est constitué d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau.

POPE a reçu Prix des droits de l'Homme de la République française de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) en 2021.

LA MISSION DE POPE :

POPE s'est donné comme mission de faire entendre les voix des Dalits vulnérables et des autres communautés défavorisées, telles que les populations tribales, pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins, et ne plus vivre comme des pseudo-esclaves.

Autonomie

POPE souhaite développer chez les personnes pauvres, vulnérables et marginalisées et dans leurs communautés la capacité à prendre en charge leurs moyens d'existence sur les plans économique, professionnel, familial et social de manière durable grâce une organisation basée sur leur propre communauté et s'appuyant sur la participation de cette communauté.

Reconnaissance des droits

POPE souhaite faire reconnaître et appliquer les droits légitimes, privilèges et devoirs de ces personnes pauvres, vulnérables et marginalisées, prévenir la violation des droits de l'homme, des droits de la femme, des droits du consommateur et garantir la satisfaction de leurs besoins fondamentaux.

Les actions menées par POPE

Pour mener à bien ses missions, POPE agit :

- dans plusieurs les domaines (développement économique et social, santé, éducation et formation)
- en faveur de tous les publics (enfants, jeunes, femmes et hommes, personnes âgées)
- dans l'Etat du Tamil Nadu et sur le territoire de Pondichéry auprès des communautés Dalits, des communautés tribales de Jawadhu et Kalrayan Hills et de la Communauté des Irulas dans le district de Villupuram.

Développement économique

POPE a réalisé que dans sa zone d'action la principale cause de la discrimination des castes et de la violence envers les Dalits est le statut économique. C'est pourquoi POPE a implanté des activités de développement pour donner du pouvoir aux Dalits en ce qui concerne leur développement économique.

- Organisation de programmes de sensibilisation des consommateurs dans les villages.
- Les Sangams de femmes Dalits dans le district de Tiruvannamalai, pour initier des groupes d'aide sociale et encourager l'épargne. Ce programme d'entraide les a aidées à promouvoir l'action commune pour leur propre développement.
- Activités de micro-entreprise dans cent villages du Tamil Nadu. Ce programme a beaucoup aidé les groupes de femmes à planifier le développement de leur foyer, leur groupe, leur village, et améliorer leur statut économique par les micros entreprises et micro épargne.
- Programme de développement des moyens de subsistance des jeunes veuves tribales par l'acquisition d'animaux laitiers en collaboration avec la société coopérative des producteurs de lait
- Formation professionnelle pour les femmes, y compris dans le domaine de la santé (voir le paragraphe Formation).

Accès et éducation à la santé

La santé joue un rôle primordial sur le bien-être des Dalits dans les zones rurales.

Accès à la santé

- Un dispensaire à Thalakulam. Un centre médical a été créé pour les populations rurales afin de leur apporter une connaissance adaptée à leurs affections aiguës ou chroniques. Les conseils et les consultations médicales sont dispensés gratuitement dans ce centre.
- Service de soins de santé et organisation de camps médicaux, camps ophtalmologiques, dans les villages et au dispensaire.
- Programme particulier de soins et de soutien aux personnes âgées.
- Services de soins et d'accompagnement médical des personnes âgées au dispensaire et dans les villages, mais aussi grâce à la mise en place d'un accueil temporaire à Thalakulam.
- Mise en place des programmes d'assistance médicale dans des zones reculées du Tamil Nadu.

Éducation à la santé

- Des traitements traditionnels par les plantes sont enseignés à des groupes de femmes dans des buts préventifs et curatifs afin de prendre soin de leur santé.
- Sensibilisation aux droits à la santé sexuelle et reproductive pour les femmes.

ducation et formation

Le manque d'instruction et la méconnaissance étant les principales causes des souffrances et mal-être des Dalits, un soutien à l'éducation est pris en charge par POPE sous forme de cours du soir collectifs et de camps d'été de renforcement scolaire et d'orientation scolaire.

Education

- Soutien scolaire gratuit le soir pour les écoliers dans 35 villages. Un enseignement et des cours de soutien gratuits sont gérés par les jeunes volontaires des villages auprès des enfants scolarisés.
- Camps d'été (stage intensif de soutien scolaire, orientation scolaire et professionnelle, instruction civique, journées culturelles et sportives, loisirs, sorties pédagogiques...)
- Des mesures particulières sont prises par les membres de POPE pour aider les étudiants à accéder aux études supérieures, pensionnats, universités, etc.
- Repérage des enfants qui abandonnent l'école et de ceux qui travaillent pour leur donner gratuitement des cours particuliers au sein de notre propre école de remise à niveau, voire les prendre en charge dans un internat avec l'accord de la famille.

Formation

Le milieu rural est affecté par les questions de sécheresse et offre peu d'emplois, les jeunes et les hommes en âge de travailler quittent les villages et migrent vers les villes et leurs banlieues laissant seules femmes et personnes âgées.

- Pour proposer une source de revenu alternative POPE a mis en place des formations professionnelles et organise des formations de couture pour les jeunes femmes, menuiserie et électricité pour les garçons qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et qui travaillent comme main d'œuvre non qualifiée.
- Le dispensaire accueille également une école d'infirmières

Développement social

- Education des enfants à la vie sociale et environnementale au travers de 35 mini-parlements d'enfants Dalits (Dalit Children Kingdom)
- Des sensibilisations juridique, politique et sociale pour aider les Dalits à utiliser les institutions légales sont menées périodiquement au moyen de différents programmes.
- Les groupes de jeunes et les groupes de femmes sont particulièrement encouragés.
- Organisation de programmes contribuant au développement et à l'émancipation de la communauté Dalit (voir détails en annexe)
 - Dalit Makkal Mandram (DMM), mouvement de villageois Dalits (30 000 membres) du Tamil Nadu et Territoire de Pondichéry
 - DPLF (Fédération des 225 Leaders des Panchayat de villages Dalits)
 - Forums des Avocats Dalits dans le but de protéger les Dalits (20 avocats)
 - Coalition des Femmes Dalits pour l'amélioration de leurs conditions
 - Fédération des Droits des Dalits (DRF) regroupant mouvements Dalits et ONGs Dalit ayant le même état d'esprit sur le Tamil Nadu et le territoire de Pondichéry pour la garantie des droits de l'Homme, des droits de la Femme et des droits à la terre.
- Assistance juridique aux Dalits ruraux opprimés. Un centre d'aide juridique gratuit au siège social de la région pour conseiller et soutenir les personnes défavorisées légalement à faire valoir leurs droits et des bureaux d'assistance juridique implantés dans 6 villages avec l'aval des autorités du service juridique régional.

Les soutiens de POPE en Europe

- ASIA les amis de sister Amili : soutien régulier au dispensaire, formation au métier d'aide-soignante, soutien scolaire pour les populations tribales des Jawhadu hills et projet pour l'émancipation des femmes dalits et tribales(<http://associationasia.canalblog.com/>)
- Age d'or international, parraine quelques personnes âgées dans les villages <http://agedorinternational.com/>
- Le Souffle du Sud (Suvasam) parraine du soutien scolaire, des camps d'été
- Enfants du Monde France: parraine les garçons de Thallakulam, construction des bâtiments, entretien et fonctionnement du bus scolaire. <http://www.edmf.org/>
- La Fédération Internationale des Petits Frères des Pauvres dont POPE fait partie des partenaires <https://www.petitsfreres.org/>

NOTRE PROJET

Projet de développement
basé sur les droits des femmes
et des enfants dans le
Nord du Tamil Nadu

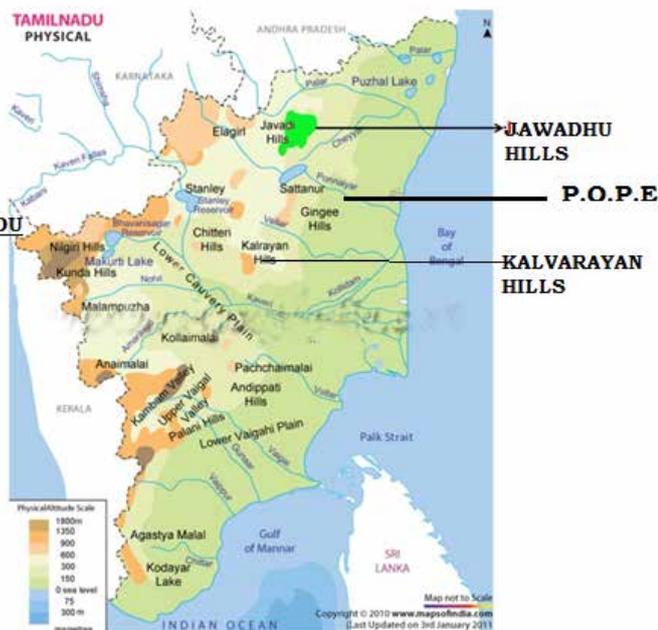


LOCALISATION

Le projet aura lieu dans le Nord du Tamil Nadu. Dans 25 villages au total.

- Kalrayan Hills : 5 Villages tribaux
- Jawadhu Hills : 5 Villages tribaux
- Villupuram District : 5 Villages Irulars (tribaux de la plaine)
- Tiruvannamalai District : 10 villages Dalit

Kalvarayan Hills couvre les districts de Tiruvannamalai, Villupuram et Salem, avec une population d'environ 100.000 habitants. Pour coordonner au mieux les programmes de développement au sein de la communauté tribale POPE a établi et loue un bureau dans un immeuble situé non loin de l'arrêt de bus à Karumanthurai.



ZONES TRIBALES DU PROJET



BÉNÉFICIAIRES

ENFANTS :

Les enfants des communautés hors castes sont souvent en retard scolaire. Ils abandonnent leurs études, intègrent le monde du travail avant l'âge légal et contractent des mariages précoces. Leur droit à l'éducation, leur droit à la participation au développement sont niés. Les enfants Dalits et tribaux ne sont pas sensibilisés aux problèmes environnementaux et aucune opportunité ne leur est donnée dans les écoles pour former des éco-clubs. En outre, beaucoup de ces enfants souffrent de malnutrition.

ADOLESCENTES :

La plupart des adolescentes ne connaissent pas la gestion de l'hygiène menstruelle. Elles utilisent des chiffons sales, ou d'autres matériaux inadéquats, comme absorbants menstruels. Les serviettes hygiéniques leur sont difficilement accessibles, en raison de leurs difficultés économiques. De nombreux mythes circulent autour de la sexualité, ce qui accroît la vulnérabilité de ces jeunes filles et en fait des proies faciles, impactant souvent leur avenir.

FEMMES :

Les femmes de ces minorités sont vulnérables à plus d'un titre. Elles n'ont pas accès aux bonnes informations sur la santé sexuelle et reproductive. Les femmes en âge de procréer ont des relations sexuelles non protégées et sont sujettes à de nombreuses maladies sexuellement transmissibles. Beaucoup sont anémiques du fait d'une sous-alimentation chronique.

Lors de la précédente phase du projet, beaucoup de ces femmes ont bénéficié de formations sur l'importance de l'agriculture biologique et d'une vie respectueuse de l'environnement. La plupart d'entre elles sont au chômage par manque de compétences. Le travail agricole est disponible pendant seulement 50% des jours de l'année. Elles ont clairement exprimé la nécessité pour elles d'accéder à des activités génératrices de revenus, et à la fourniture de semences biologiques pour cultiver leur lopin de terre ou leur jardin potager.

Elles n'ont aucune connaissance juridique. Leurs droits fondamentaux sont niés et bafoués. Elles ne sont pas en mesure d'obtenir des services d'assistance juridique pour obtenir des recours juridiques.

Les femmes dirigeantes d'ONG n'ont pas la possibilité d'améliorer leurs compétences en leadership, tant dans leur communauté que dans le secteur des ONG. Elles doivent être formées, équipées pour guider de façon efficace le processus de développement centré sur les femmes.

POPE peut utiliser l'expertise de l'autonomisation des femmes pour former les responsables d'ONG féminines et leur permettre de lancer le processus de développement des femmes dans la communauté.

AVOCATS :

Les avocats Dalits n'ont pas accès à la mise à jour des lois ni à une documentation complète concernant les violences faites aux femmes. Les former et leur donner accès à une bibliothèque de livres de droit leur permettra de défendre de façon plus efficace les femmes victimes de violences et de violations de leurs droits fondamentaux.

En outre, ils pourront transmettre leurs connaissances aux femmes leaders et aux femmes dirigeantes d'ONG pour que l'ignorance ne continue pas d'être la source de tous leurs maux.

Les avocats dalits n'ont pas accès à des lois actualisées et à une documentation complète sur la violence à l'égard des femmes. En les formant et en leur donnant accès à une bibliothèque de livres de droit, ils pourront défendre plus efficacement les femmes victimes de violences et de violations des droits de l'homme.

En outre, elles pourront transmettre leurs connaissances aux femmes leaders et aux responsables d'ONG féminines afin que l'ignorance ne continue pas à être la source de tous leurs maux.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS

1. **Egalité des sexes (ODD 5) :**

Lutte contre les violences faites aux femmes

- Promouvoir la santé sexuelle et reproductive des femmes dalits et tribales sur la base de leurs droits fondamentaux
- Protéger les droits des enfants, en sensibilisant aux maux de la société (lutte contre les mariages précoces, le travail des enfants...)
- Former des femmes leaders, équiper les femmes dirigeantes d'ONG

Lutter contre les violences faites aux femmes

Aide à l'accès aux activités génératrices de revenus

- Organiser des formations professionnelles pour permettre aux femmes d'accéder à des activités génératrices de revenus
- Faciliter les liens avec les banques pour démarrer des activités de micro-entreprise.

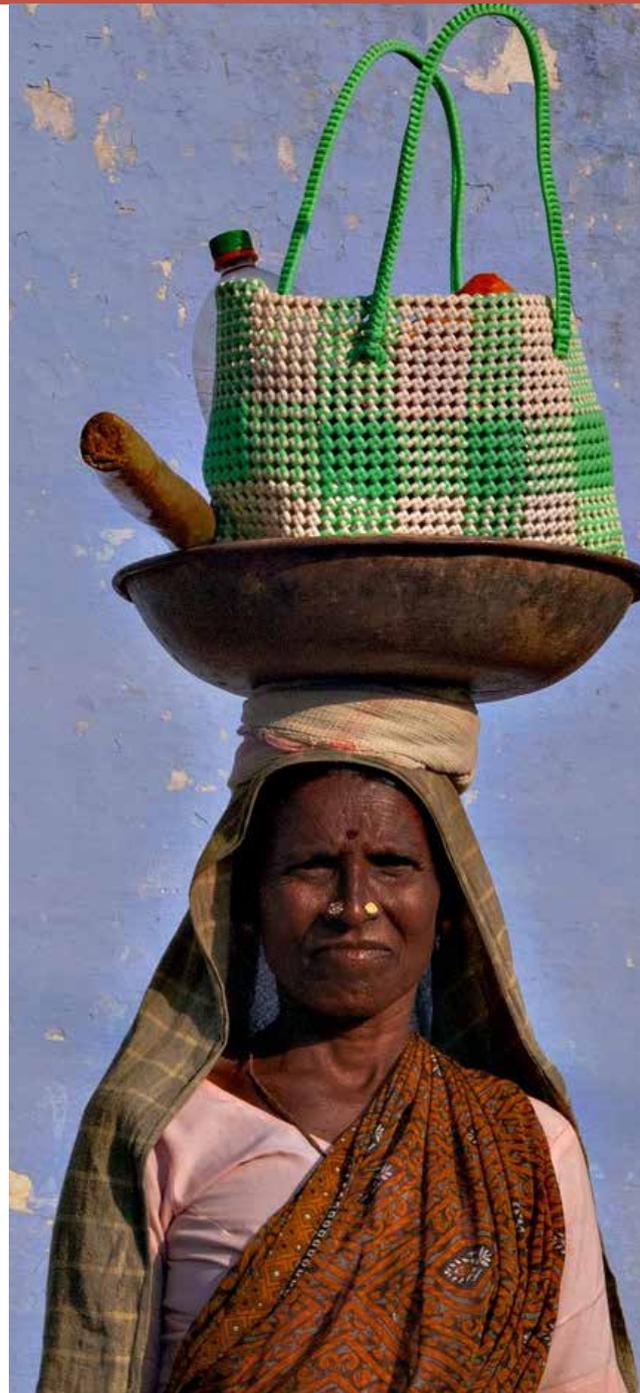
2. **Lutte contre les changements climatiques (ODD 13) :**

- Sensibilisation des enfants à l'environnement
- Education à la citoyenneté
- Plantation d'arbres

3. **Paix, justice et institutions efficaces (ODD 16)**

:

- Formation des avocats et augmentation de leurs capacités
- Accès des femmes aux recours juridiques
- Diffusion de brochures pédagogiques concernant le droit des femmes



DESCRIPTION DES ACTIVITES ET DES RÉSULTATS ATTENDUS

Chaque objectif du projet, verra la mise en place de nombreuses activités que nous allons présenter dans les pages suivantes. Puis nous présenterons les résultats attendus, ainsi que les moyens de verifications de chacun des objectifs

AXE 1 : POUR L'ÉGALITÉ

DES SEXE - ODD 5

1. Sensibilisation à la gestion de l'hygiène menstruelle

Les adolescentes sont vulnérables et n'ont pas de connaissances adéquates sur la gestion de l'hygiène menstruelle. L'abandon scolaire est associé à la question des menstruations et le campus scolaire ne dispose pas d'intimité, d'eau et d'installations sanitaires. Une formation d'une journée sera donc organisée pour les adolescentes et les jeunes filles dans les quatre groupes. Dans chaque groupe, 120 jeunes filles seront formées. Les thèmes de la formation sont les suivants

- La question de la puberté (sociale et biologique)
- Sexe / sexualité
- Gestion de l'hygiène menstruelle
- Infection de l'appareil reproducteur
- Âge du mariage
- Questions relatives au mariage des enfants / à la grossesse des enfants et au devenir des mères
- Droits des adolescentes en matière de santé génésique.

2. Mobilisation de ressources pour le démarrage d'activités génératrices de revenus

120 femmes dans chaque groupe seront formées en 3 lots pendant une journée. La formation comprend les sujets suivants

- Ressources communautaires (matières premières disponibles)
- Ressources financières (banques, groupes d'entraide, subventions gouvernementales)
- Etude de marché (fluctuations du marché et fixation des prix en fonction de l'offre et de la demande)
- La famille comme unité de démarrage des activités génératrices de revenus.

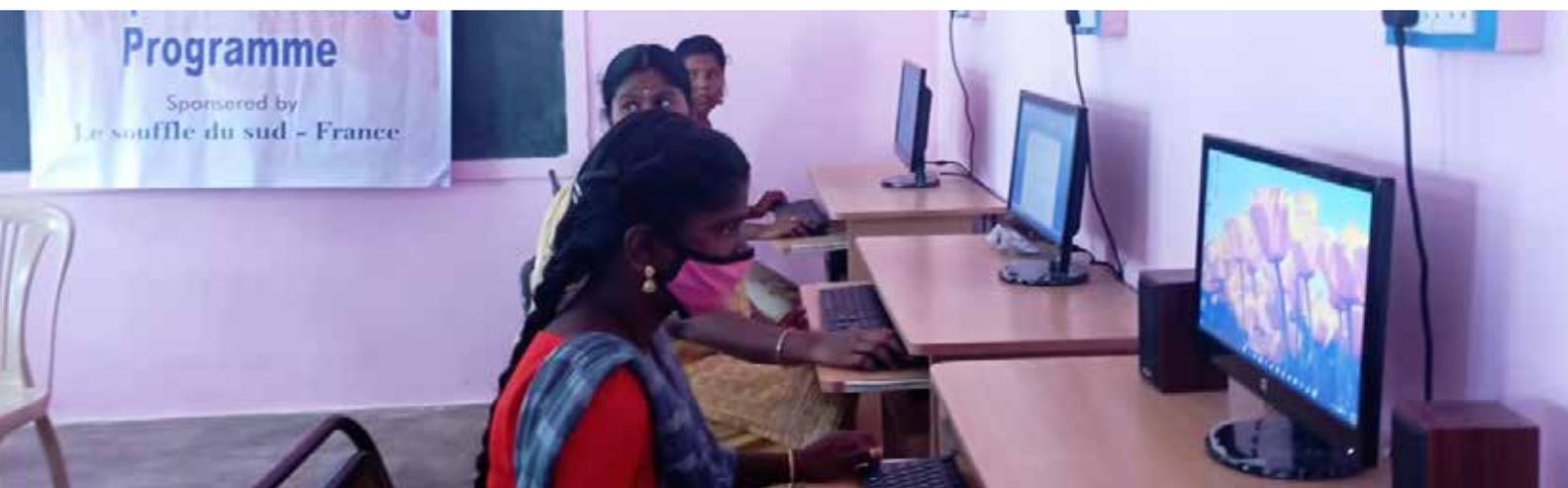
3. Formation professionnelle des femmes

Le manque de revenus adéquats pour l'entretien et le développement de la famille est le principal défi pour les femmes. Ceci est principalement dû au manque de compétences. Nous avons proposé de donner une formation en couture et en informatique aux femmes de Jawadhu Hills et Kalrayan Hills pour les tribus et de Thallakulam pour les femmes Dalit. La durée du cours est de 6 mois pour la couture et de 6 mois pour l'informatique. Chaque groupe peut compter environ 20 femmes. Les instructeurs féminins formés et expérimentés seront utilisés pour la formation. Il s'agit d'une formation non rémunérée.

L'objectif global du projet est d'établir un centre de formation informatique pour que les jeunes femmes tribales soient formées et assurées de trouver un emploi.

Objectifs :

1. Former 40 femmes tribales en un an, à l'utilisation d'un ordinateur, en deux équipes par jour.
2. Développer un programme durable pour un cours de 4 heures par jour pour l'employabilité.
3. Intégrer les compétences techniques, les compétences de survie, les compétences de communication, les compétences professionnelles et l'expérience pratique pour une utilisation réussie de l'ordinateur.



4. Distribution de semences de légumes

Compte tenu des carences nutritionnelles des enfants, des femmes, des jeunes et des personnes âgées, le développement d'un potager est encouragé dans chaque famille. Les femmes recevront des semences de légumes de différents types (au moins cinq types comme le Brinjal, la tomate, le piment vert, le ladies finger, les haricots, etc.) Les femmes qui disposent d'un espace pour développer un potager recevront des semences traditionnelles de légumes, qui pourront être réutilisées à chaque cycle.

5. Conférence de plaidoyer du Nord du Tamil Nadu pour la protection des droits humains des femmes et des enfants

Cette conférence de plaidoyer s'adresse aux activistes sociaux du Nord du Tamil Nadu, aux ONG, aux réseaux, aux groupes de médias, aux avocats, aux fonctionnaires du gouvernement et aux éducateurs. Cette conférence d'une journée a pour but d'identifier le lien manquant entre la politique et sa mise en œuvre et d'amener les gouvernements (locaux, de l'État et de l'Union) à modifier leur politique. Environ 100 participants du nord du Tamil Nadu, y compris de Puducherry, ont participé à la conférence. Le rapport sur les résultats de la conférence sera préparé et envoyé aux principaux décideurs politiques et aux responsables de la mise en œuvre des programmes.



AXE 2 : POUR LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

1. DCK et TCK (Royaume des enfants dalits et Royaume des enfants tribaux c'est à dire un parlement d'enfants)

25 parlements d'enfants seront formés et renforcés au cours de l'année du projet avec la répartition suivante

- Kalrayan Hills ... 5 TCK
- Jawadhu Hills ... 5 TCK
- District de Villupuram ... 5 TCK
- District de Tiruvannamalai ... 10 DCK
- Total ... 25 TCK /DCK

Les TCK et DCK fonctionneront comme un instrument de protection des droits de l'enfant dans les 25 villages, couvrant les quatre clusters. Une formation d'une journée sera organisée pour expliquer le rôle et les fonctions des différents ministres orateurs, etc. et chacun recevra un guide sur le parlement des enfants.

2. Campagne de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation sera organisée dans les 25 villages. Dans chaque village, l'un des médias populaires sera utilisé comme le jeu de rue, le parayattam, le karakattam, le Thappattam, le Bharatha Nattiyam, etc. pour sensibiliser la population à l'importance de la sécurité environnementale. Le même jour, une réunion publique sera organisée en soirée avec la personne ressource externe. Cette campagne de sensibilisation peut se dérouler autour de la Journée mondiale de l'environnement du 5 juin.

3. Formation d'éco-clubs et sensibilisation à la sécurité environnementale

Dans les 4 zones (Jawadhu Hills, Kalrayan Hills, Villupuram et Tiruvannamalai Districts), des éco-clubs seront formés dans au moins deux écoles secondaires supérieures. Au total, il y aura des éco-clubs dans 8 écoles. Dans chaque école, environ 20 enseignants seront formés à la sécurité environnementale, sur les thèmes suivants

- Réchauffement de la planète
- Les changements climatiques
- Questions / problèmes liés à la déforestation
- Boisement et plantation d'arbres
- Sylviculture alimentaire, agroforesterie, foresterie villageoise et préservation et développement des forêts de réserve.
- Conservation des arbres traditionnels permanents et des plantes médicinales traditionnelles.
- Verger, jardin d'herbes aromatiques, développement du jardin potager, développement du jardin de fleurs dans le campus de l'école.

Une formation de sensibilisation sera dispensée à au moins 100 enfants afin de créer un éco-club dans les écoles. Un panneau avec le logo de l'éco-club sera fixé à l'entrée de l'école.



4. Verger scolaire, jardin d'herbes et plantation d'arbres

Dans chaque école, par le biais des éco-clubs, des arbres traditionnels permanents (10) et des plantes médicinales (10) seront développés. En plus de cela, deux des éléments suivants seront développés dans l'école par le biais des éco-clubs.

- Développement d'un verger
- Jardin d'herbes aromatiques
- Jardin potager
- Jardin de fleurs

Les élèves de l'éco-club de l'école et les mentors de l'éco-club (enseignants) sont responsables de la gestion et de l'entretien de ce jardin et de ces arbres.

5. Le droit de l'enfant à un environnement sûr

Si l'équilibre de l'environnement est endommagé ou déséquilibré, le droit des enfants à un air frais, à un environnement sans pollution, à une eau potable et à une alimentation sans produits chimiques est violé. La génération future doit donc être protégée.

Un rallye sur le droit des enfants à l'environnement sera organisé avec au moins 200 écoliers qui porteront des pancartes, des bannières et des drapeaux verts. L'éco-club est principalement responsable de l'organisation de cet événement dans 8 écoles, à raison de deux par groupe. Les enfants participant au rallye recevront des collations et des boissons saines. Les membres de l'éco-club recevront un certificat. Une autorisation spéciale sera obtenue auprès de l'autorité scolaire et une protection policière pourra être assurée pour le rassemblement des élèves. Les slogans imprimés sur les pancartes et pour les cris seront préparés bien à l'avance et communiqués aux autorités compétentes pour approbation préalable. Nous suivons nos droits constitutionnels et les responsabilités du citoyen en tant que code de conduite.



AXE 3 : POUR LA PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

1. Achat de livres de droit

Le Centre régional de ressources juridiques, situé dans le bureau central de coordination de POPE, à Tiruvannamalai, doit être développé avec des informations juridiques actualisées, des livres, des revues, etc. Les ressources suivantes doivent être ajoutées au Centre régional de ressources juridiques.

- Revues juridiques, bulletins trimestriels
- Livres de droit en langue tamoule

Les principaux jugements des différentes Hautes Cours du pays et de la Cour suprême concernant les droits des enfants, des femmes et des minorités (linguistiques et religieuses).

Ce centre de ressources est utilisé par les avocats inscrits, les militants des droits de l'homme, les ONG et les membres du réseau.

2. Formation des jeunes avocats

Les jeunes avocats, nouvellement inscrits au conseil du barreau, doivent être équipés des lois actuelles relatives aux droits des enfants et des femmes. Une formation d'une journée sera donc organisée à Tiruvannamalai pour les avocats des districts de Tiruvannamalai, Vellore, Thirupattur et Ranipet. Ils recevront le matériel de formation.

3. Formation juridique pour les femmes responsables d'ONG

Les ONG dirigées par des femmes et leur personnel féminin recevront une formation juridique d'une journée. 40 femmes participeront à cette formation. La formation couvre les sujets suivants

- Constitution indienne
- Loi et législation sur la protection des femmes
- Droits de l'enfant / protection de l'enfant, y compris la fonction de contrôle du District Social Welfare Board, de la Commission nationale des femmes.
- Loi et législation sur la protection des aînés
- Fonctions du bureau de district de protection de l'enfance.

4. Séminaire sur le développement basé sur les droits

40 responsables d'ONG du Tamil Nadu et de Puducherry y participeront pendant une journée. Le séminaire a mis en avant les points suivants

- Dimensions du développement
- Approches du développement
- Stratégies de développement
- Développement basé sur les droits dans le contexte de l'autonomisation des castes et tribus.

Quatre personnes ressources expérimentées participeront à la formation. Les responsables d'ONG (hommes/femmes) recevront différents matériels de formation, qui pourront être utilisés pour leur programme de formation

5. Formation des femmes leaders au niveau des clusters

Il y a 38 districts dans le Tamil Nadu. POPE sélectionnera 16 districts du nord, y compris Puducherry. Dans chaque district, 10 femmes leaders seront identifiées et chaque cluster comprendra 4 districts (4 x 10 leaders = 40 femmes leaders). Ces 40 dirigeantes seront formées dans l'un des quatre districts, dans un cadre approprié. Les dirigeantes auront la possibilité de se déplacer dans les deux sens. La formation est non résidentielle. Chaque formation bénéficiera de deux personnes ressources externes clés. La formation couvre les sujets suivants :

- Compétences en matière de leadership
- Droits des enfants et des femmes
- Initiatives / situations de développement du leadership
- Styles / modèles de leadership.

Un exercice d'auto-évaluation du leadership sera proposé afin d'évaluer leurs compétences en la matière. Ils comprendront où ils en sont.

6. Traduction en tamoul des lois protégeant les droits des femmes et des enfants

Les cinq lois suivantes seront traduites en tamoul et une brochure sera préparée comme matériel pédagogique.

- Les castes et les tribus répertoriées (loi d'amendement sur la prévention des atrocités, 2015).
- La loi sur le droit des enfants à l'éducation gratuite et obligatoire, 2009.
- La loi sur l'interdiction du mariage des enfants, 2006.
- La loi sur la protection des enfants contre les délits sexuels 2002
- Loi sur la protection des femmes

Chaque brochure sera imprimée et tirée à 200 exemplaires pour être diffusée.



RESULTATS ATTENDUS DE NOS 3 ACTIONS

RESULTATS ATTENDUS POUR L'EGALITE DES SEXES

N°	Activités	Résultats attendus	Résultats
1.	Sensibilisation à l'hygiène menstruelle	480 adolescentes sont formées, dont 120 aux Kalrayan Hills, 120 aux Jawadhu Hills, 120 JF tribales pour le district de Villupuram et 120 Dalits pour le district de Tiruvannamalai.	- Les abandons scolaires après la puberté sont réduits. - La gestion de l'hygiène menstruelle a incité les femmes à utiliser des serviettes hygiéniques.
2.	Liens de crédit pour les activités génératrices de revenus	120 femmes tribales de Jawadhu Hills, 120 femmes tribales de Kalrayan Hills, 120 femmes tribales du district de Villupuram et 120 femmes dalits du district de Tiruvannamalai ont été formées aux liens de crédit pour les activités génératrices de revenus	Les femmes formées ont la possibilité d'obtenir des crédits auprès des banques (groupes d'entraide) pour lancer des programmes de génération de revenus appropriés).
3.	Formation professionnelle pour les femmes	40 femmes tribales sont formées à l'informatique et 40 autres femmes tribales sont formées à la couture, dans les collines de Jawadhu et Kalrayan, dans le district de Villupuram. 20 femmes dalits sont formées à la couture et 20 femmes dalits sont formées à l'informatique (120 personnes au total)	L'employabilité est garantie (travail indépendant) et 120 personnes obtiennent un emploi pour la sécurité du revenu.
4.	Distribution de semences	2000 femmes (Jawadhu Hills-500, Kalrayan Hills-500, Irular Tribal-500, femmes Dalit-500) ont reçu des semences de potager.	Au moins 2000 familles ont développé un jardin potager avec au moins 5 légumes. La sécurité nutritionnelle est atteinte.
5.	Conférence de plaidoyer pour le Nord du Tamil Nadu	100 participantes ont participé Déclaration de la conférence préparée et approuvée	- Mise en œuvre efficace des programmes de protection des droits des enfants et des

		<p>Le rapport de la conférence a été préparé et envoyé aux planificateurs de politiques</p> <p>Au moins 10 personnes des médias ont rendu publiques les résultats de la conférence.</p>	<p>femmes.</p> <p>- L'émergence de nouvelles politiques de protection des droits des enfants et des femmes.</p>
--	--	---	---

RESULTATS ATTENDUS POUR LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

N°	Activités	Résultats attendus	Résultats
1.	DCK et TCK (Royaume des enfants dalits et Royaume des enfants tribaux)	Formation de 25 DCK/ TCK avec 30 enfants par groupe <ul style="list-style-type: none"> • Kalrayan Hills-5 TCK, • Jawadhu Hills-5 TCK, • Villupuram District (Irular Tribals)-5 TCK • Tiruvannamalai District-10 DCK. 750 enfants (450 tribaux et 300 dalits) sont formés au processus du parlement des enfants.	25 TCK / DCK ont garanti les droits de l'enfant et ont empêché <ul style="list-style-type: none"> - a) L'abandon scolaire - b) le travail des enfants - c) le mariage des enfants Le droit des enfants à participer au développement du village est réalisé.
2.	Campagne de sensibilisation à l'environnement	25 campagnes de sensibilisation menées dans 25 villages (15 villages tribaux et 10 villages Dalit) et ont permis de sensibiliser 12500 personnes (500 x 25 campagnes) à la promotion de l'environnement et de la biodiversité.	Les habitants de 25 villages s'emploient à promouvoir l'environnement en plantant davantage d'arbres et de plantes pour la protection de l'environnement, et à recueillir l'eau de pluie.
3.	Formation d'éco-clubs et sécurité environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - 160 enseignants de huit écoles ont été formés à la sécurité environnementale. - Des éco-clubs sont créés dans 8 écoles secondaires supérieures - 800 enfants sont formés à l'éco-club et à la sécurité environnementale et inscrits dans des éco-clubs. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement est en sécurité entre les mains de la jeune génération. - Ils donnent l'exemple en matière de développement de la sécurité environnementale.
4.	Plantation d'arbres dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> - 80 arbres traditionnels menacés sont plantés et protégés. - 80 plantes médicinales traditionnelles sont plantées et protégées. - 16 jardins verts aménagés dans 8 écoles 	Développement de l'industrie forestière pour l'alimentaire, de l'agroforesterie et de la foresterie villageoise. <ul style="list-style-type: none"> - Conservation des arbres et des plantes en voie de disparition - Promotion de la biodiversité

			- Lutte contre le réchauffement climatique
5.	Droit des enfants à un environnement sain	<ul style="list-style-type: none"> - Un rallye sur le droit des enfants à un environnement sûr a été organisé dans 8 écoles secondaires supérieures. - 1600 étudiants ont participé au rallye (200 x 8) avec des pancartes, des panneaux de slogan... 	<ul style="list-style-type: none"> - Un environnement sûr est créé pour les générations futures. - La base de ressources environnementales est protégée / conservée / préservée.

PAIX JUSTICE ET UTILISATION DES INSTITUTIONS LEGALES

N°	Activités	Résultats attendus	Résultats
1.	Achat de livres de droit	<ul style="list-style-type: none">- Abonnement à au moins une revue juridique- Achat d'au moins 20 nouveaux livres de droit en langue tamoule- Des copies des principaux jugements sont disponibles- Les constitutions indiennes complètes avec leurs amendements sont disponibles en anglais et en tamoul.	L'augmentation des ressources juridiques aide les avocats et les militants du droit à mettre à jour leurs connaissances juridiques.
2.	Formation des jeunes avocats	40 jeunes avocats sont formés et bien équipés pour défendre les droits des enfants et des femmes.	Les jeunes avocats sont inclus dans la liste des avocats disponibles pour la défense des droits des enfants et des femmes.
3.	Formation juridique pour les dirigeantes d'ONG	160 femmes leaders sont formées (120 femmes tribales et 40 femmes Dalit) aux aspects juridiques et au soutien des droits de l'enfant et des femmes.	Les connaissances juridiques des femmes sont renforcées pour défendre les droits des enfants et des femmes.
4.	Séminaire sur le développement fondé sur les droits	40 responsables d'ONG (hommes et femmes) du Tamil Nadu du Nord (16 districts) et de Puducherry ont participé au séminaire sur le développement basé sur les droits.	Les ONG mettront en place des programmes de développement basé sur les droits dans leurs ONG. Le développement fondé sur les droits est plus durable que tout autre développement.
5.	Formation des femmes leaders au niveau des clusters	160 femmes leaders sont formées dans 16 districts, dont 10 dans la région du nord du Tamil Nadu, au développement du leadership pour protéger les droits des	Les compétences en matière de leadership sont étendues à d'autres femmes du nord du Tamil Nadu.

		enfants et des femmes.	
6.	Brochures pédagogiques sur les droits des enfants et des femmes	5 lois de protection des droits de l'enfant et des femmes sont traduites en tamoul et une brochure est imprimée (200 exemplaires pour chaque loi)	Des informations juridiques sont diffusées à de nombreuses personnes dans le nord du Tamil Nadu sur la protection des droits des enfants et des femmes.

SUIVIS ET EVALUATION DU PROJET

SUIVIS DU PROJET

Le président de POPE est le responsable légal du projet. Il est responsable de la planification, du suivi, de la réalisation, et de l'évaluation globale des activités du projet

Le directeur de POPE est responsable de la coordination globale du projet, de la sélection des personnes ressources pour les formations, des visites de terrain, de la gestion des coordinateurs, de l'élaboration des rapports, de la planification des réunions. Il est en charge de l'envoi aux partenaires des rapports narratifs et financiers et de l'accueil des personnes mandatées pour l'évaluation externe du projet.

Le coordinateur de projet est responsable pour la coordination des activités dans les villages :

- Coordonner les actions des femmes organisatrices de chaque village
- Faire le lien avec les écoles concernées
- Organiser les programmes de formation professionnelle
- Suivi des ateliers de couture
- Liens avec les organismes de prêts bancaires pour les femmes
- Réalisation des programmes de développement basés sur les droits des femmes et des enfants selon

le projet

- Aider les femmes et les enfants à utiliser les programmes du gouvernement en leur faveur

Les femmes organisatrices sont responsables de :

- Organisation des DCK / TCK
- Animation des réunions de femmes et enfants
- Distribution des semences et suivi de la mise en œuvre des jardins potagers
- Sensibilisation des femmes à la santé sexuelle et reproductive
- Organisation des formations des adolescentes

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet se fait par le président directeur de POPE (Mr RL Rosario, avocat dalit, fondateur de POPE), le Dr Thasaian (consultant chez POPE). Une mission d'évaluation par an par A.SI.A / TDHF AL 68 / LE SOUFFLE DU SUD en alternance.

Moyens de vérification ODD 5 Egalité hommes femmes

- Registres des formations avec signatures des femmes présentes
- Documentation POPE (photos, publication FB. Site internet)
- Diplômes de fin de formations
- Photos de distribution des semences potagères
- Visite des jardins potagers
- Articles de presse
- Rapport de la conférence de plaidoyer envoyée aux instances politiques

Moyens de vérification ODD 13 Lutte contre les changements climatiques

- Registre de suivi des réunions des DCK / TCK (dalit children kingdom / tribal ...)
- Compte rendus des rencontres sportives entre clubs
- Coupures de presse sur le rallye des enfants
- Photos des plantations d'arbres et documentation
- Publication sur le FB de POPE, site internet
- Visite des jardins aménagés dans les écoles et documentation
- Documentation et suivi des réunions des eco clubs avec compte rendus

Moyens de vérification ODD 16 paix justice et utilisation efficaces des institutions légales

- Factures des livres de droit acheté
- Registres de formation
- Remboursement des frais de déplacements des personnes suivant les formations
- Exemplaires des brochures pédagogiques
- Inscription des avocats sur des listes spécifiques de défense des droits des femmes

BUDGET POUR 1 AN

BUDGET PAR AN :

	Activités	Dépenses INR	Dépenses EUR	Contrib. POPE
1.	Salaires			
1.1.	Salaires du directeur de POPE Rs.10 000 x 12 mois	0		120 000
1.2.	Salaires des coordinateurs du projet Rs.8000 x 12 mois x 4 Nos	384 000		
1.3.	Honoraires des femmes organisatrices Rs.1000 x 12 mois x 25 Nos	300 000		
1.4.	50% du salaire du personnel de POPE (Secrétariat, comptable, informaticien) Rs.5000 x 12 mois	60 000		
	Sous Total	744 000	8 857	120 000
2.	Frais de déplacement pour le suivi sur le terrain			
	Frais de déplacement du directeur du projet Rs.5000 x 12 mois	60 000		
	Frais de déplacement des Coordinateurs Rs.2000 x 12 mois x 4 Nos	96 000		
	Sous Total	156 000	1 857	
3.	Egalité des sexes ODD 5			
3.1.	Sensibilisation à l'hygiène menstruelle, à l'évacuation des déchets et à l'assainissement Rs.300 x 40 femmes x 3 sessions x 4 centres	144 000	1 714	
3.2.	Formation sur les régimes publics de santé/les aides au développement et les crédits bancaires Rs.300 x 40 femmes x 3 sessions x 4 centres	144 000	1 714	
3.3.	Salaires des instructrices en couture / informatique Rs.7500 x 3 x 12 mois	270 000	3 214	
3.4.	Distribution de semences Rs.100 x 500 femmes x 4 centres	200 000	2 380	
3.5.	Conférence de plaidoyer d'une journée au niveau de l'État du Tamil Nadu Rs.500 x 100 participants	50 000	595	
3.6.	Revue de presse / Diffusion aux médias	10 000	119	
3.7.	Rapport de la conférence aux représentants du gouvernement, aux ONG et aux médias	20 000	238	
	Sous Total	838 000	9 974	
4.	Lutte contre les changements climatiques ODD 13			
4.1.	Formation de 25 Parlement des enfants Rs.2500 x 25 DCK	62 500	744	
4.2.	Campagne de sensibilisation environnementale Rs.5000 x 25 villages	125 000	1488	
4.3.	Formation d'Eco clubs et sensibilisation à la sécurité environnementale Rs.10000 x 2 écoles x 4 régions	80 000	952	
4.4.	Plantation d'arbres / Développement de jardin fruitier, herbal et potager Rs.10000 x 2 écoles x 4 regions	80 000	952	
4.5.	Marche de sensibilisation aux droits de l'enfant Rs.10000 x 4 centres	40 000	476	
	Sous Total	387 500	4 612	

5.	Paix Justice et Institutions efficaces			
5.1.	Achat de livres de droit pour le centre de ressources régional	25000	297	
5.2.	Formation d'orientation des jeunes avocats sur les droits de l'enfant et des femmes Rs.400 x 40 Avocats	16000	190	
5.3.	Formation de sensibilisation juridique pour les femmes leaders Rs.300 x 40 femmes x 4 centres	48000	571	
5.4.	Séminaire d'une journée sur le développement basé sur les droits pour Tamil Nadu / Puducherry Rs.2000 x 40 NGO Heads	80000	952	
5.5.	Formation de 2 jours de renforcement des capacités des ONG pour les femmes Rs.1000 x 40 femmes x 5 cluster of North Tamil Nadu	200000	2 380	
5.6.	Traduction d'informations juridiques relatives aux droits de l'enfant et de la femme en tamoul /Impression/diffusion des brochures	10000	119	
Sous Total		379 000	4 509	

6	Administration			
6.1	Utilisation de fournitures de bureau, électricité, eau Rs.5000 x 12 mois	60 000	714	
6.2.	Frais d'audit externe	20 000	238	
Sous Total		80 000	952	

	Résumé du budget	INR	EURO	Contribution POPE
1.	Salaires	744 000	8 857	1 428
2.	Frais de déplacements	156 000	1 857	
3.	Protection des droits des femmes	270 000	9 974	
4.	Sécurité environnementale	387 500	4 612	
5.	Accès aux institutions légales	379 000	4 509	
6.	Administration	80 000	952	
Total		2 584 500	30 761	1 428
	CO-financement A.SI.A		2 500	
	CO-financement LSDS		2 500	
	Financement par TDHF AL 68		14 761	
	CO-financement à trouver		11 000	

NOTRE PROPOSITION PARTENARIALE: AVEC NOUS FAITES PROGRESSER LES DROITS HUMAINS !

Une collaboration bénéfique pour tous: pour vous, pour nous, pour eux!

Un pari gagnant-gagnant! Valorisation de votre identité, image, apport de sens, contribution au développement durable, une aide concrète!

Vous engagez à nos côtés, c'est contribuer à la promotion des droits de l'enfant et à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis à travers nos actions.

Nous vous garantissons un professionnalisme avéré - 30 ans d'expériences acquises sur le terrain et de gestion des manifestations ainsi qu'un suivi rigoureux, une entière transparence et votre présence sur tous nos outils de communication (Revue de la Solidarité, site web, réseaux sociaux, presse).

Engagés en faveur des Objectifs de Développement Durable, ensemble, conjuguons nos énergies pour le droit à vivre dignes!



SIÈGE

18, rue de la République - 68500 Guebwiller

03 89 62 10 92 - 06 67 76 70 07

contact@tdhf68.org

 Terre des Hommes France AL68

 [terredeshommesfral68](https://www.instagram.com/terredeshommesfral68)

 www.tdhf68.org